RCS : MACON
Code greffe : 7106

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00770
Numéro SIREN : 382 601 375
Nom ou dénomination : BALMO

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2021 sous le numéro de dépôt A2021/001860

BALMO

SAS au capital de 345.600 euros
Zone Industrielle Les Etangs
Centre Commercial Les Portes du Brionnais
71170 CHAUFFAILLES

RCS MACON 382.601.375

DECISION DU PRESIDENT DU 1ER JUIN 2021

Le 1ER JUIN 2021, la société INARICH, nommée Présidente, elle-même représentée par Monsieur Mathieu DE MOURGUES, son Gérant, a établi le présent procès-verbal relatif à la nomination d'un Directeur Général.

Le Président décide de nommer :

Monsieur Thibaud, Frédéric, Marie, DE MOURGUES
Né le 15 octobre 1990 à RENNES (35),
Demeurant ~~57 bis rue Henri Gorjus, 69004 LYON,~~ 249, rue CENTRALE, 63870 Pont-du-Les Echarmeaux

en qualité de Directeur Général de la société, pour une durée égale à celle du mandat du Président de la société, afin que Monsieur Thibaud DE MOURGUES l'assiste dans ses fonctions.

Monsieur Thibaud DE MOURGUES disposera des mêmes pouvoirs que ceux attribués au Président.

Monsieur Thibaud DE MOURGUES cumulera les fonctions de mandataire social avec le bénéfice du contrat de travail qui le lie à la société, ce dernier continuant de s'exécuter sans modification.

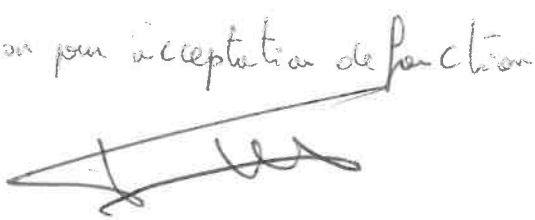
Monsieur Thibaud DE MOURGUES, intervenant aux présentes, déclare accepter ces fonctions.

De tout ce que dessus, la société INARICH, Président, a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par elle-même et par Monsieur Thibaud DE MOURGUES.

INARICH
Représentée par M. Mathieu DE MOURGUES



M. Thibaud DE MOURGUES
« Bon pour acceptation de fonction »



BALMO

SAS au capital de 345.600 euros
Zone Industrielle Les Etangs
Centre Commercial Les Portes du Brionnais
71170 CHAUFFAILLES

RCS MACON 382.601.375

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES

DU 1ER JUIN 2021

LES SOUSSIGNEES :

. La société **INARICH**
SARL au capital de 6.678.000 euros, dont le siège social est 131 avenue Charles De Gaulle, 69720 SAINT BONNET DE MURE, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 890.768.500,
Propriétaire de 21.599 actions,

- La société **ITM ENTREPRISES**,
SAS au capital de 1.024.016 euros, dont le siège social est 24 rue Auguste Chabrières, 75015 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 722.064.102,
Propriétaire de 1 action,

Seuls associés de la société BALMO,

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Par accord unanime, les associés prennent acte de la démission de Monsieur Mathieu DE MOURGUES de ses fonctions de Président à compter de ce jour et l'acceptent.

DEUXIEME DECISION

Par accord unanime, les associés nomment en qualité de nouveau Président de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- La société **INARICH,** représentée par son gérant, M. Mathieu DE MOURGUES,
 SARL au capital de 6.678.000 euros, dont le siège social est 131 avenue Charles De Gaulle, 69720 SAINT BONNET DE MURE, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 890.768.500,

Il est rappelé que conformément aux dispositions statutaires, le Président représente la société à l'égard des tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des attributions exercées collectivement par les associés.

TROISIEME DECISION

Par accord unanime, les associés confèrent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal constatant ses délibérations, en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par les associés susnommés.

